

4 Économie

Entretien avec le Président-directeur général de la Poste

Michael Adandé : " les difficultés que nous traversons ne sont pas insurmontables "

Entretien réalisé par Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Sous administration provisoire depuis le 15 décembre 2015, la Poste S.A traverse aujourd'hui une situation très critique marquée par des créances en souffrance, une dette fiscale et sociale importante et des tensions de trésorerie quotidienne. Pour autant, le plan de redressement mis en place par l'actuelle direction générale devrait sauver la "boîte", indique son PDG. Mais à condition de trouver les 143 milliards de francs nécessaires pour sa relance. Ce qui, en période de crise, n'est pas gagné d'avance, reconnaît Michael Adandé, qui interpelle une nouvelle fois les pouvoirs publics.

•L'Union : Monsieur le directeur général, 6 mois après votre prise de fonctions, quelle est actuellement la situation de la Poste ?

-Michael ADANDÉ : En effet, j'ai pris fonction à la Poste en tant que Président Directeur Général du Groupe la Poste S.A le 15 Octobre 2015. Et je tiens à remercier le Chef d'Etat Ali Bongo Ondimba et les plus hautes autorités qui m'ont fait confiance en me demandant d'apporter ma modeste contribution aux travaux de la Poste S.A. La Poste S.A est un groupe composé de 5 filiales dont la Postbank. En Octobre, les tensions de trésorerie se sont tellement aggravées que la Postbank a dû fermer ses portes, car elle n'avait plus rien dans ses caisses pour répondre aux attentes de ses clients. Notamment, les particuliers, les PME, les grandes entreprises etc.).

•Et aujourd'hui, la situation s'est-elle améliorée ?

-Après un état des lieux, nous avons établi un plan de redressement pour la Poste puis pour la Banque. S'agissant de la banque, nous devons avoir en premier lieu un agrément bancaire pour poursuivre nos activités car nous sommes en ce moment sous administration provisoire.

•C'est-à-dire ?

-Simplement que la banque est dans un état critique mais qu'il existe des possibilités pour la redresser. Il y a un potentiel, les marchés sont là et avec cela nous présenterons un plan de redressement provisoire et nous sortirons de cette administration provisoire. Sachant que cette situation n'est pas une faillite, c'est la raison pour laquelle la commission bancaire ne met pas de scellés.

•Comment sortir de cette administration provisoire ?

-Nous avons présenté un plan de redressement, des outils nécessaires en termes de gouvernance de moyens de travail, et une politique d'appréciation de risque pour parvenir à atteindre nos objectifs. Le problème de ce plan de redressement se situe au niveau de son financement et l'actionnaire majoritaire qui est l'Etat doit s'organiser dans ce sens. Cette situation est d'autant plus difficile car l'Etat traverse une crise due au ralentissement de la vente du

pétrole, des matières premières et des restrictions financières. Les montants que nous avons souhaités sont élevés.

•Alors, qu'attendez-vous donc de l'Etat ?

-L'Etat pourrait faire un effort considérable pour que nous puissions rentrer dans un partenariat public-privé, en sollicitant l'entrée d'un actionnaire étranger dans le capital de la Postbank pour alléger la charge de l'Etat. Aussi, cela pourrait-il permettre une meilleure gestion des actifs.

•A combien s'élève aujourd'hui le montant des créances dues à la Poste ?

-Pour tous les dépôts, le montant s'élève à 75 milliards de francs. Il est à noter que nous comptons environ 400 000 clients, et dans ce nombre, nous avons une grande partie qui dispose d'un revenu faible. La Postbank dispose de certains atouts comme l'implantation des agences dans tout le territoire gabonais. Cet atout permet à d'autres banques d'utiliser notre réseau bancaire. En outre, je disais tantôt que j'ai pris fonction le 15 octobre 2015. Cette période a été difficile, j'ai donc commencé par faire un état de lieux pour comprendre l'architecture de la structure. La Postbank, comme toute banque, a commencé son exploitation en l'absence d'un dispositif sécurisé, en l'absence d'un système informatique, d'une politique d'appréciation des risques, d'un système de contrôle avéré, de ressources humaines capables parce qu'il s'agit d'un métier et organes sociaux appropriés qui pourraient permettre d'éviter des dérives. Et ceci a conduit la banque à accordé des prêts sans garantie. Cependant, le remboursement de ces prêts n'a pas été effectif.

•Justement, vous avez publié, il y a quelques mois, dans le journal l'Union, la liste de certaines personnes et entreprises ayant contracté des prêts. A combien s'élève ces créances et où en êtes-vous avec le recouvrement ?

-Le coût des prêts s'élève à environ 25 milliards de francs. Retenons que dans cette opération, certains prêts ont été accordés sans véritablement mesurer les risques à une clientèle insolvable et dont on a du mal à retrouver les coordonnées. Le recouvrement s'avère difficile et c'est la raison pour laquelle je serai dans l'incapacité de vous donner des montants exacts. A ce jour, nous avons pu recouvrir près de 100 millions de francs CFA.

Seulement ? Mais c'est insignifiant !

-Nous pensons que pour pouvoir recouvrir toute la somme, il va falloir engager des avocats, payer leurs honoraires et nous risquons de ne pas atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous avons d'autres difficultés comme les charges de structure, les montants d'investissement qui ne sont pas remboursables, comme les derniers investissements qui ont été réalisés pour densifier les réseaux de la Postbank pour environ 5 milliards de francs, un montant hypothéqué jusqu'à ce jour. Si on rajoute à cette somme les intérêts de retard, nous sommes à près de 7 milliards. En rapprochant avec les chiffres de mon prédécesseur, nous avons des ar-



Le P-dg de la Poste Michael Adandé.

riérés de 9,6 milliards de francs sur la Postbank française. La Postbank française a suspendu tous les mandats postaux en provenance du Gabon.

•Cette mesure de suspension est-elle déjà effective ?

-Je vous informe que la Postbank française va suspendre tous les mandats postaux en provenance du Gabon le 27 mars 2016. Il faut noter que la situation est préoccupante. Le seul actionnaire de la Poste est l'Etat, alors il revient à l'Etat de faire face à toutes ces difficultés et de mettre les moyens nécessaires pour y remédier.

•Face à cette situation, quel a été l'apport financier de l'Etat jusqu'à ce jour ?

-L'Etat a mis à la disposition de la Postbank 5 milliards de francs. Mais avec les dépôts de la clientèle et les arriérées de créance, les dépenses récurrentes au fonctionnement de la structure, ces 5 milliards nous ont permis de faire avancer nos travaux. Au-delà du passif, les charges récurrentes étaient supérieures aux recettes. Cela veut dire que les recettes mensuelles étaient de 400 millions et 1,2 milliard de francs pour les dépenses. L'Etat s'est engagé à payer les salaires mensuellement. Voilà la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui. Mais je peux vous dire que des mesures importantes ont été prises.

•Lesquelles ?

-Par rapport aux charges de structure, nous attendons des organes décisionnels de faire acter la dissolution de la Postbank et des autres filiales.

•Et quelles filiales vont-elles être dissoutes ?

-Il y a PostImmo qui gère le parc immobilier de la Poste, PostTransfert qui gère les transferts d'argent dont Western Union, Poste-net qui développe les nouvelles technologies et l'informatique et Postmail qui gère tous les courriers postaux. Nous nous organisons pour avoir deux filiales : une banque avec des activités postales et une banque pour des activités bancaires pour étancher la boîte. Ce sont des décisions qui vont être actées dans un proche avenir car tout est prêt. Nous devons d'abord arrêter les comptes de ces filiales au 31 Décembre 2016.

•Quelles seront les économies réalisées ?

Je ne peux vous donner des montants exacts en termes de charges de structure et

en tenant compte de nos services support. Car nos filiales avaient un fonctionnement indépendant.

•Ne pensez-vous pas que cette nouvelle réorganisation conduira inévitablement au licenciement de certains employés ?

-Nous pensons qu'avec 800 employés et avec les 53 agences que nous possédons sur toute l'étendue du territoire, nous avons en moyenne 5 agents par agence et en tenant compte des administrations, des agences principales, c'est vous dire que nous manquons d'agents.

Y a-t-il déjà d'autres banques ayant sollicité l'entrée dans le capital de la Postbank au niveau national ?

-Peut-être pas au niveau national où certaines banques se sont rapprochées de la Postbank pour un partenariat. Il serait maladroite de donner les noms de ces banques pour le moment.

•Actualité oblige, nous assistons depuis un certain temps à des détournements dans certaines de vos agences. Comment expliquer de tels dérapages ?

-En fait, ces dérapages résultent d'un mauvais système d'information et d'un mauvais contrôle. Conscient de cet état d'effet, nous avons renforcé les contrôles qui nous permettent de pouvoir suivre les opérations bancaires à la moindre irrégularité. Tout ce dispositif de contrôle et de renforcement de l'information nous permettront d'éviter ce genre de dérives.

•A combien évaluez-vous les financements nécessaires pour sauver définitivement La Poste et relancer ses activités ?

-Comme je vous l'ai dit tantôt, nous avons élaboré un plan de redressement à court et moyen termes qui nécessite des décisions indispensables du gouvernement et qui s'articule autour des préoccupations suivantes : 45,3 milliards de francs pour la reconstitution des fonds propres de Postebank ; 75 milliards de francs pour la reconstitution des avoirs des épargnants, 12,23 milliards de francs pour la prise en charge des dettes fiscales et sociales ; 3, 6 milliards de francs pour la mise en place d'un système d'information intégré et sécurisé et 2 milliards de francs pour le renforcement des capacités. Nous sommes conscients que ce plan de redressement est élaboré dans un contexte de restriction budgétaire marqué par la baisse des ressources de l'Etat, consécutive à la forte diminution du prix du baril de pétrole et donc d'un net recul de la croissance.

•Votre mot de fin ?

-Les difficultés que nous traversons ne sont pas insurmontables. Etant une société de l'Etat, la Postbank est mieux sécurisée car l'Etat ne peut tomber en faillite. Il est à noter que les difficultés auxquelles nous sommes confrontés en ce moment doivent être réglées. De ce fait, nous avons eu recours à un plan de redressement. Aussi, nous demandons aux clients qui ont fait des emprunts de bien vouloir régulariser leurs situations. Et que les agents internes soient plus ou moins rigoureux dans leurs responsabilités.

CHANGEMENT
COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 29/03/2016

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1194	1USD =	585,990	1 USD	622,024
CAD	1,4741	1CAD =	444,988	1 CAD	468,638
JPY	127,1300	1JPY =	5,160	100 JPY	536,550
GBP	0,7845	1GBP =	836,147	1 GBP	871,531
CHF	1,0915	1CHF =	600,968	100 CHF	62 929,74
ZAR	17,3156	1ZAR =	37,882	100 ZAR	3939,31
MAD	10,9096	1MAD =	60,127	1MAD	62,52
CNY	7,2873	1CNY =	90,014	1CNY	92,71

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	29/03/2016	4348,66
DOW JONES	29/03/2016	17 535,39
BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
29 Mars 2016: 39,32		